

Qui pourrait prétendre que le pape puisse se prêter à des fêtes qui ont pour objet de célébrer sa spoliation, et même l'inauguration d'assauts plus violents et plus funestes contre son autorité spirituelle ?

BIBLIOGRAPHIE

CHEMIN DE LA CROIX. — *Comment le faire pour en gagner les indulgences.* — Au mois d'octobre dernier, nos lecteurs avaient l'avantage de lire un article aussi détaillé que précis sur ce sujet. Après une introduction sur l'excellence de l'exercice de piété qu'on appelle " Chemin de la croix ", et les indulgences que les papes lui ont accordées, l'auteur, on le connaît, celui des *Indulgences partielles*, indiquait quatre manières différentes de faire ce pieux exercice: 1o Manière de le faire isolément à l'église, 2o manière de le faire en commun à l'église, 3o manière de le faire avec un crucifix béni à cette fin—en récitant 20 *Pater, Ave et Gloria*,—4o avec dispense des prières précédentes.

A cette occasion, nous disions en note: " Nous nous permettons de suggérer à l'auteur de publier cet article sous forme de livret et de le répandre... " Cette suggestion a été écoutée et nous avons le devoir d'en prévenir nos lecteurs.

Cette plaquette de six pages en petit texte se vend un peu moins cher que les *Indulgences partielles*, soit 50 sous le cent.

Nous ne doutons pas que de nombreuses zélatrices d'oeuvres de dévotion n'ajoutent celle-ci à leur liste. Elles feront là chose utile et méritoire.